

Baromètre mensuel

OCTOBRE 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

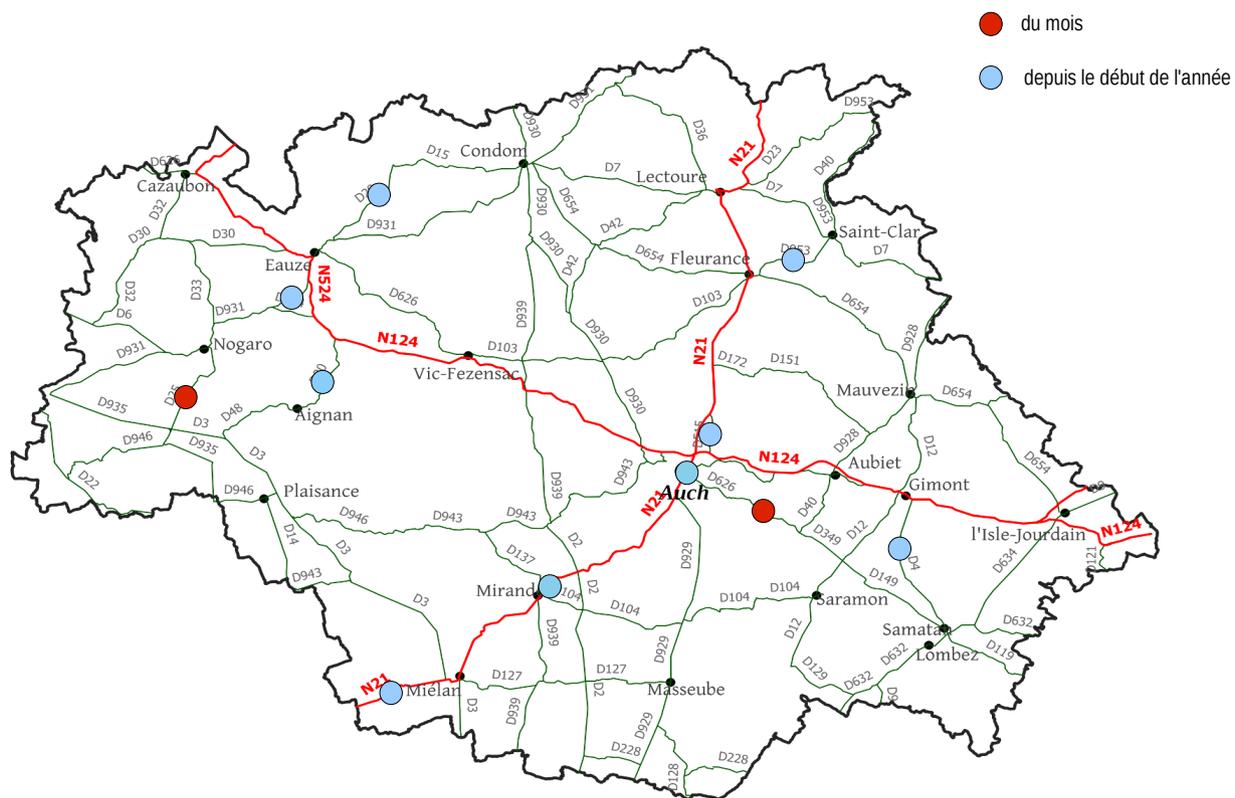
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU GERS
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

19, PLACE DU FOIRAIL -BP 342-32 007 AUCH CEDEX
TÉL: 05 62 61 46 46

		Évolution / oct 2022	
Tués	2		1
Blessés	13		21
Accidents corporels	11		16

Chiffres provisoires

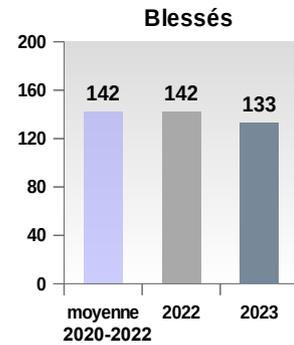
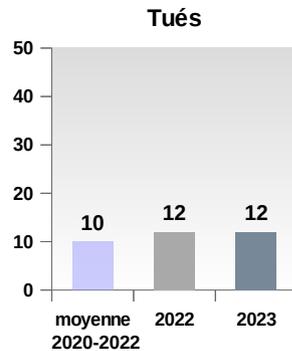
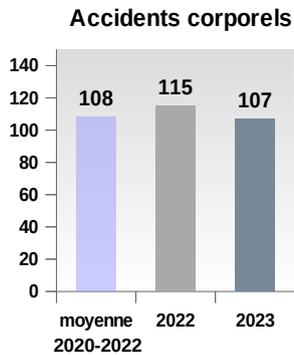
Accidents mortels 2023



Tués	Catégorie d'usagers							TOTAL
						* Autres		
Oct 2023	0	0	0	0	2	0	0	2
Total 2023	1	0	0	0	11	0	0	12

* Autres=engin de déplacement personnel, tracteur, véhicule sans permis...

Les chiffres depuis le début de l'année



Les chiffres sur les 12 derniers mois

Bilan sur les 12 derniers mois	Accidents corporels	Tués	Blessés
novembre 2022 – octobre 2023	129	14	161
novembre 2021 – octobre 2022	138	15	170
Évolution	- 6 %	- 6 %	- 5 %

Prévention - conseils

L'hiver arrive ! Quelques conseils pour circuler sereinement sur une route enneigée ou verglacée



Avant de prendre la route

- ▶ Je consulte :
 - × La météo ,
 - × Le site internet [Bison Futé](#) ou son application mobile, pour connaître les conditions de trafic et l'état des routes.
- ▶ Je m'équipe :
 - × Le gilet haute visibilité et triangle de signalisation,
 - × Les chaînes adaptées ou équipements spéciaux,
 - × Une raclette,
 - × Des vêtements chauds,
 - × De l'eau.

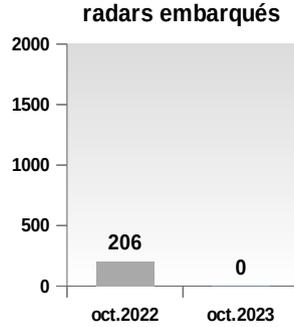
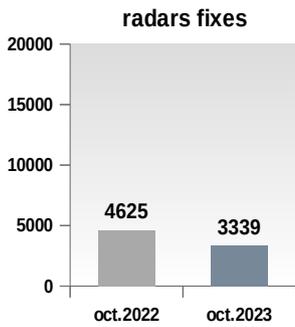
NB : Les pneus hiver, conçus pour améliorer l'adhérence et le freinage, peuvent être montés dès la mi-octobre et démontés vers la mi-mars.



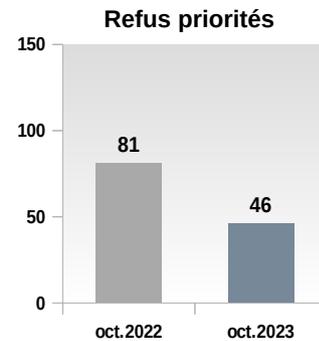
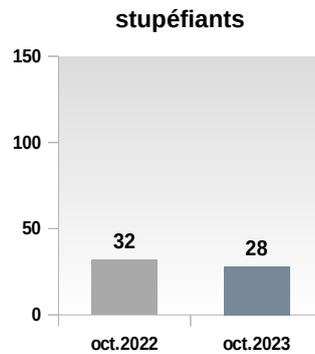
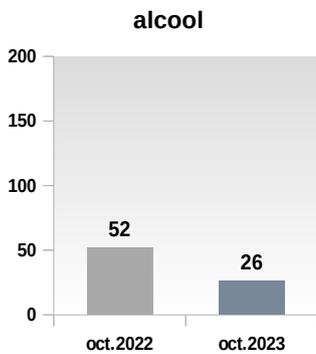
Sur la route

- ▶ J'écoute les « radios trafic » ou les points routes des radios généralistes ou régionales.
- ▶ En présence de neige :
 - × Je réduis ma vitesse,
 - × J'augmente les distances de sécurité,
 - × Je laisse la priorité aux engins de déneigement et de salage.
- ▶ En présence de verglas :
 - × Je reste particulièrement vigilant, surtout en traversant des zones ombragées et humides.

Contrôles vitesse (nombre d'infractions)



Autres contrôles (nombre d'infractions)



Réglementation

QUAND ALLUMER LES FEUX DE BROUILLARD ?



FEUX DE BROUILLARD AVANT



NEIGE



PLUIE



BROUILLARD



LES FEUX DE BROUILLARD AVANT S'ACCOMPAGNENT DES FEUX DE CROISEMENT ET S'ALLUMENT ÉGALEMENT SUR ROUTE MAL ÉCLAIRÉE !



FEUX DE BROUILLARD ARRIÈRE



NEIGE



BROUILLARD



SI VOUS NE DISEZ QUE D'UN SEUL FEU DE BROUILLARD CELUI-CI DOIT ÊTRE POSITIONNÉ À GAUCHE DU VÉHICULE !

Utilisation des feux de brouillard



AVANT

OU

ARRIÈRE



Un mauvais usage de ces dispositifs d'éclairage (Article R416-7 du code de la route) entraîne une amende de 135€.